



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**



DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 28 FEVRIER 2017

Monsieur le Président,

La note d'orientation pour l'action sociale ministérielle en 2017 nous a été présentée lors du dernier groupe de travail du 16 janvier dernier.

Il nous a alors été expliqué que le budget était désormais rebasé sur la réalité des consommations. C'est à dire que le PLF 2017 a été arrêté sur la base de l'exécution 2015.

S'il est vrai que cette nouvelle procédure ne pose aucun problème localement dans le Var, où une gestion éclairée permet d'obtenir un solde budgétaire proche de zéro, il n'en est malheureusement pas de même au plan ministériel, où 23,40M€ d'économie ont été réalisées en 2015 au détriment des agents !

Nous vous renvoyons d'ailleurs à notre déclaration liminaire du 02 décembre 2016, qui détaille cette exécution budgétaire désastreuse.

Il est en outre indiqué que « les crédits dévolus aux CDAS ont ainsi vocation à financer toutes actions qui s'inscrivent dans les finalités de la politique d'action sociale ». Ces modalités sont précisées dans la fiche de procédure réseaux, qui, in fine, demande aux acteurs locaux de multiplier les actions de soutien aux agents, actifs ou retraités, d'innover en termes d'aide à la parentalité, de maintenir les actions de prévention,... et tout cela, sans moyens supplémentaires, voire avec une diminution du budget, légère certes, mais néanmoins substantielle au vu des « rabotages » effectués sur les dépenses.

En tenant compte de toutes ces contraintes, un projet de CAL (Crédits d'actions locales) est proposé aux OS pour l'année 2017.

Nous ne pouvons d'ailleurs que souligner la qualité de la documentation fournie, ainsi que la prise en compte des diverses options proposées en GT.
Mais avec un tel budget, le choix de la direction va être cornélien !

Cependant, pour **FO Finances** 83, aucune inégalité de prestations pour l'arbre de Noël entre Draguignan et Toulon ne saurait être acceptable.

FO Finances 83 souhaiterait une communication et des explications concernant les réservations de berceau destinées aux fonctionnaires d'Etat dans notre département. En effet, la DDFIP ne semble pas être concernée par ce dispositif. Par ailleurs, selon les chiffres communiqués, le Var fait pâle figure avec un ratio de 812 agents par berceau. Ce chiffre est le plus élevé de notre région PACA et de loin ! Pour exemple, ce ratio est de 468 dans les Bouches du Rhône et 327 dans les Alpes Maritimes. Même les départements à « taille humaine », tel le 04, affichent de meilleurs résultats !

Autre sujet d'importance, les débuts balbutiants de la carte Apetiz.

De nombreuses remontées des agents prouvent que cette technique, déployée sans véritable expérimentation, présente des dysfonctionnements non négligeables : refus des commerçants d'utiliser cette carte par manque d'équipement, seuil minimal imposé, fin de la liberté de dépenser son enveloppe sur une base mensuelle, sans compter les dépenses débitées deux fois... et régularisées ou pas à posteriori !

Même si tout nouveau dispositif ne peut pas être opérationnel à 100% dès sa mise en fonction, **FO Finances** regrette de constater que l'utilisation de la carte Apetiz entraîne pour les agents plus de contraintes et un service moins performant.

Enfin, une petite question : qu'en est-il de la formation, dénommée Arlésienne, devant être dispensée aux membres du CDAS depuis quelques années ?

Nous demandons l'annexion de cette liminaire au PV.

FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat

Permanente : Anne MAURICE

Secrétaire Départementale : Sophie DEGEILH

Local syndical DDFiP Place Besagne bureau 104

Tél : 04 94 03 82 90 Port : 06 88 37 36 97

fo.ddfip83@dgifp.finances.gouv.fr

FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.